

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20 Réclames, — 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 DÉCEMBRE

LA SESSION EXTRAORDINAIRE

Ouverte sur le scandale Caffarel-Limouzin-Wilson et devant un ministère conspué par une notable fraction de la majorité républicaine, la session extraordinaire s'est terminée sur une manifestation éclatante de l'impuissance présidentielle et gouvernementale, devant un Président dont on rit, devant un ministère mort-né.

Entre ce commencement et cette fin bien dignes l'un de l'autre, nous avons eu : Les scandales montants des bas fonds des agences Limouzin, Caffarel et C^{ie}, au palais du premier magistrat de la République ; Une grève des ministres, la pression de la rue et celle du Parlement obligeant le président Grévy, après d'innombrables accès de résistance sénile et d'inconsciente faiblesse, à quitter le pouvoir ;

L'élection imprévue de M. Sadi Carnot dite de concentration, aboutissant dès le lendemain à une manifestation plus éclatante encore de la division irrémédiable des républicains et de l'impossibilité de former un cabinet ayant même un semblant de possibilité d'existence ;

Ces scandales et ces impuissances entremêlés de coups de pistolets à l'intérieur du Parlement, des hurlements de l'émeute au dehors.

D'autres affaires, point. Pas de budget. Des douzièmes jetés dans la sébile ministérielle avec des affectations si nettes de dédain et de méfiance qu'elles touchent à l'insulte non pas seulement à l'égard des nouveaux ministres, mais à l'égard du nouveau Président.

Pour résumer : Avilissement de tous les pouvoirs républicains ;

Viol cynique de la Constitution ; Etalage si violent du désarroi et de l'impuissance des pouvoirs actuels, que la dissolution, malgré la crainte qu'elle inspire aux républicains, a été le mot de la fin de cette

session et de cette année qui marqueront dans les néfastes et dégradantes annales de la République.

Aucun cri de : Vive la République ! n'a accompagné la lecture du décret de clôture. C'est correct ! On ne crie pas vive sur un lit de mort !

Le « Spectateur » termine ainsi sa dernière lettre écrite au Patriote de l'Ouest :

« Heureusement que dans quelques jours nous allons en vacances et que pendant près d'un mois nous serons délivrés de cette Chambre incohérente, passionnée, où tout est subordonné à l'intérêt électoral et à la pression de comités sans mandat et sans esprit politique. On va nous donner nos vingt-huit jours pendant lesquels nous pourrions travailler, commercer, fabriquer, cultiver sans entendre parler de M. de Douville-Maillefeu et de M. Cunéo d'Ornano. Je ne sais si le même sentiment vous traverse, mais depuis 1885, chaque fois que ces 587 députés rentrent chez eux et disparaissent de la scène, j'éprouve une joie indicible. Il me prend parfois l'envie d'adresser une pétition aux Chambres pour leur demander de siéger un mois seulement par an, le temps nécessaire pour voter à main levée les quelques centaines de chapitres du budget et ratifier les conventions internationales. Comme ce Parlement de brouillons commence tout et n'achève rien, nous n'y perdons que des discours ennuyeux ou inutiles et le pays ne s'en apercevrait pas. »

RENVOYÉE A UN MOIS

Un certain nombre de députés qui, dit le Siècle, appartiennent à la droite, auraient désiré que le ministre de l'intérieur renseignât la Chambre sur le rôle du Conseil municipal de Paris pendant les dernières journées de la crise présidentielle.

Cette question a paru indiscrète aux républicains, puisqu'ils l'ont renvoyée à un mois.

On sait ce que signifie la formule « renvoyée à un mois ».

C'est une préface à l'enterrement. Le ministre lui-même s'est déclaré insuffisamment renseigné, quoique tout le monde sache que le bureau du Conseil municipal a tenté de se mettre en insurrection contre la Représentation nationale au cas où l'élection présidentielle n'aurait pas été conforme à ses désirs.

D'ailleurs, il n'y avait qu'à lire à la tribune ce passage très clair du discours prononcé par le conseiller Vaillant, dans la séance tenue à l'Hôtel-de-Ville le 7 décembre dernier :

« Le bureau a fait son devoir, a-t-il dit, en s'associant à l'effort populaire pour barrer la route de la réaction, à qui l'élection de Ferry aurait donné libre carrière, et en se montrant prêt à se mettre à la tête du Peuple de Paris. »

Et la majorité du Conseil, par un ordre du jour, a approuvé la conduite de son bureau.

Pourquoi n'avoir point vidé la question tout de suite au Palais-Bourbon ?

C'est parce qu'on entend bien ne pas la vider du tout, pas plus dans un mois qu'aujourd'hui.

C'est que la Chambre et le gouvernement ont également peur du Conseil municipal.

C'est que les députés républicains craignent de contrarier les partisans de l'ignoble Commune.

C'est pour cela que le gouvernement n'ose pas donner raison à la loi en ordonnant au préfet de la Seine de prendre possession de l'Hôtel-de-Ville.

C'est pour cela qu'on a révoqué l'inspecteur de police Honorat, coupable d'avoir fait son devoir au cimetière du Père-Lachaise.

C'est pour cela qu'on a mis en disgrâce l'officier de Paix Florentin, coupable d'avoir empêché les émeutiers de la place de la Concorde d'accompagner les députés Basly et Camélinat à l'Hôtel-de-Ville.

Le renvoi à un mois est une nouvelle lâcheté ajoutée à tant d'autres lâchetés républicaines.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Dès le premier jour des vacances parlementaires surgit un conflit ministériel. Si le Conseil de cabinet décide, aujourd'hui mardi, qu'il y aura un sous-secrétaire d'Etat à la marine et aux colonies, M. de Mahy est décidé à se retirer. Du moins les amis du ministre de la marine l'affirment. La cohésion du cabinet est décidément aussi fragile que sa durée semble éphémère.

L'AUTRICHE ET LA RUSSIE

La République française publie la dépêche suivante de Berlin, 18 décembre :

« L'article de la Gazette de l'Allemagne du Nord déclarant que l'Autriche, en présence du silence gardé par la Russie sur la concentration de ses troupes à la frontière, est obligée de recourir à des mesures énergiques et d'augmenter ses forces militaires, a produit hier soir une impression très vive. »

« Elle a confirmé le bruit qui courait dans l'après-midi et d'après lequel, dans le conseil militaire qui a été tenu hier matin, sous la présidence de l'empereur, ayant à ses côtés le prince Guillaume, de graves mesures auraient été débattues et arrêtées entre MM. de Molke, les généraux de Waldersee, Bronsart, de Schellendorff et d'Abbedyill. »

Le rapatriement des troupes de terre du Tonkin devra, à moins d'incident, être terminé fin mars prochain ou au plus tard dans la première quinzaine d'avril.

Sur la proposition de l'état-major général, le ministre de la guerre a prescrit aux autorités des frontières d'interdire toute étude topographique dans leurs zones respectives ; ni les agents des chemins de fer, ni ceux des compagnies minières ne pourront à l'avenir y prendre des notes.

30 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Deuxième partie

La pitié remplissait ce cœur d'enfant trop développé pour son âge. On l'avait toujours traitée avec tant de douceur et d'amour ! Elle aimait tout ce qu'elle voyait dans le monde : les fleurs, les animaux. Toute faiblesse provoquait son intérêt ; elle ne pouvait voir souffrir sans que sa délicate organisation en fût atteinte. Mina lui avait soigneusement caché ses larmes et ses angoisses, tout en comprenant qu'il faudrait travailler à fortifier ce côté douloureux et amollissant de l'âme, quand la force du corps le permettrait. Pour le moment, elle se contentait de dérober aux yeux de la chère petite tout spectacle affligeant, tout sacrifice nécessaire aux exigences de la vie. Rosen descendait la rive fleurie, croyant à une bonté universelle. Confiante et joyeuse, elle mettait ses petites mains avec abandon dans celles de ceux qui l'entouraient, oubliant, comme un mauvais rêve, les jours froids et sombres du passé. La tâche de Mina devenait ainsi plus facile, et bien qu'elle fût hors de sa sphère, privée des

consolations de l'amitié et des jouissances des arts, elle se trouvait dans un état d'accalmie où se refaisait sa santé.

Son teint s'éclaircissait, ses magnifiques yeux bruns se veloutaient de bonté ; son beau front, sortant des ondes pressées de ses cheveux noirs, donnait beaucoup de noblesse au visage. Malgré un deuil sévère, il y avait de l'élégance dans sa tournure. Chacun, rejetant bien loin l'idée impossible d'une ouvrière ordinaire, soupçonnait une de ces étranges complications de la destinée, moins rares qu'on ne pense ; mais nul ne pouvait se l'expliquer, car personne ne se permettait de faire une question à l'étrange fille qui vivait si complètement à l'écart.

Mina rencontrait de temps en temps M. Kerven, celui des propriétaires de l'usine auquel elle devait son entrée ; il la saluait avec politesse. La jeune fille, reconnaissante, aimait à se rappeler que, grâce à sa bonté, sa vie s'écoulait tranquille, sinon heureuse.

Bientôt on la chargea des réparations délicates. Un accident étant arrivé juste au milieu d'une magnifique toile, par la maladresse d'un chargeur, on la lui confia. Après y avoir passé une semaine entière, aidée par la grande lumière des beaux jours d'été, elle réussit dans les meilleures conditions.

Les propriétaires de l'usine, accompagnés du

directeur, montèrent le samedi suivant à l'atelier, ce qui leur arrivait rarement.

— Laquelle, d'entre vous, a raccommodé la toile endommagée ? dit M. Abril.

Mina se leva un peu confuse.

— Comment vous appelez-vous, mademoiselle ? continua-t-il, avec sa brusquerie habituelle.

— Wilhelmine Klarz, monsieur.

— Eh bien ! mademoiselle Wilhelmine Klarz, nous vous félicitons, vous travaillez parfaitement ; nous nous en souviendrons.

Puis ces messieurs reprirent l'inspection des toiles en magasin.

Cependant, le jeune associé, s'approchant de Mina qui s'était remise à l'ouvrage, lui dit avec beaucoup de douceur dans la voix :

— Sans doute, vous êtes Alsacienne, mademoiselle ?

— Oui, monsieur, répondit celle-ci, en levant sur lui son beau regard chargé de gratitude.

— C'est un titre de plus à la bienveillance de tous, reprit le jeune homme.

Et, l'ayant saluée respectueusement, il rejoignit ses compagnons.

Le samedi suivant, Mina reçut un appoint important à sa quinzaine. Elle fut, au retour, félicitée par le directeur et sa femme. Le premier lui dit :

— Ces messieurs vous apprécient fort ; ils comprennent très bien que votre situation est

tout autre que celle des ouvrières ordinaires.

Mina résolut d'acheter un costume à Rozen. Pour son propre compte, il suffirait de refaire sa jupe noire ; mais, aux premiers mots de cet arrangement, M^{me} Humphrey se récria :

— Voyons, vous avez besoin d'une robe, de toute nécessité ; puisque vous pouvez le faire, il faut en passer par là. Maintenant, vos gains sont assurés, que craignez-vous ?

Hélas ! elle ne craignait rien, mais elle avait perdu tout goût à se parer... Cependant, la jeune fille céda aux instances de « Bonne amie ».

VIII

On dit que l'alcyon laisse le flot bercer son nid en toute sécurité ; à son exemple, Mina laissait les vagues de la vie soulever sa destinée, sans provoquer aucun obstacle. Ayant abordé une anse tranquille, après la violente tempête qui avait bouleversé son existence, elle éprouvait une appréhension, un serrement de cœur inexprimable à reprendre la mer. Lille et ses habitants ne quittaient guère sa pensée, malgré cela l'idée de retourner près d'eux, à bref délai, lui causait un insurmontable effroi.

Le directeur et sa femme continuaient à la traiter avec amitié, le dernier lui évitant les principaux soucis du ménage ; cependant, M^{me} Humphrey éprouvait une prédilection marquée

La démission de M. Noiroi, député de la Haute-Saône, porte à trois le nombre des sièges vacants à la Chambre.

Les deux autres sont ceux de M. Sadi Carnot, député de la Côte-d'Or, qui est démissionnaire de fait par suite de son élection à la présidence de la République, et de M. Chevalier, député conservateur de Maine-et-Loire, décédé.

ÉTRANGER

Le gouvernement allemand a adopté presque toutes les propositions du Conseil supérieur d'agriculture réuni à Berlin le 3 novembre, et eussent le Reichstag d'un projet de loi qui porte les droits d'entrée, par 100 kilos, sur les froments et sur les seigles, de 3 fr. 75 à 7 50; sur l'avoine, de 4 fr. 875 à 3 fr. 75; sur l'orge, de 4 fr. 875 à 2 fr. 84; sur le maïs et dari de Syrie, de 4 fr. 25 à 2 fr. 50; sur le malt, de 3 fr. 75 à 5 fr.; sur les préparations de grains et de légumes secs, les grains émondés et concassés, les gruaux, semoule, farine, de 9 fr. 375 à 15 fr.

Ces droits sont dès maintenant perçus; si, par impossible, le projet était repoussé, le gouvernement allemand rembourserait aux importateurs la différence entre l'ancien droit et le nouveau.

LE DUEL EN ITALIE

Le nouveau Code pénal italien est d'une grande sévérité en ce qui concerne les duels.

Un simple délit est puni d'un emprisonnement de trois à six mois; s'il y a eu provocation, la peine se réduit à une amende de 500 francs.

Les combattants, même s'il n'y a pas eu de blessures, sont punis d'un emprisonnement de six mois.

Les témoins, si le combat a eu lieu et s'ils y ont assisté, sont frappés d'une peine semblable.

Il y a punition, même si le combat a lieu en pays étranger.

Toute injure proférée contre quiconque refuse de se battre en duel rend son auteur passible d'un emprisonnement qui peut varier de un mois à un an, selon le cas.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Le marché financier se montre à peu près insensible aux fluctuations de la politique; la situation de la crise ministérielle elle-même n'a amené aucune modification saillante: le 3 0/0 clôture samedi à 81.55 ex-coupon, le 4 1/2 0/0 à 107.55.

L'action du Crédit Foncier s'avance à 1,420. On croit à un dividende de 62 fr. pour l'exercice 1887, un acompte de 29.10 sera payé à partir du 2 janvier.

Le 28 courant aura lieu, par les soins du Crédit Foncier, une émission intéressante. Elle portera sur 230,000 bons à lots.

L'émission de ces bons a été autorisée par arrêtés ministériels des 24 octobre et 9 décembre 1887. Elle a pour objet de permettre la liquidation d-s loteries de Marseille, de Toulon et de Nice, ainsi que celle de la loterie coloniale.

Les bons, émis à 100 fr., seront remboursables

pour Rosen. La petite grimpa sur ses genoux, la suivait pas à pas, et la digne femme se demandait parfois, avec effroi, ce qu'elle deviendrait si, quelque jour, on lui enlevait l'enfant.

A l'usine, M^{lle} Klarz — on l'appelait ainsi — passait pour haute et fière, nul n'essayait de lier conversation avec elle; mais, malgré un secret dépit, on ne se permettait aucune impertinence envers une personne si bien vue de la direction.

Lorsque M. Avril et M. Kerven la rencontraient au dehors, ils la saluaient toujours; souvent même le jeune associé lui adressait une parole obligeante, surtout quand sa sœur l'accompagnait. Mina répondait avec grâce. Ce dernier montait-il à l'atelier — ce qui arrivait plus souvent qu'à l'ordinaire, se disaient tout bas les ouvrières — si Rosen s'y trouvait, elle courait au-devant de lui; souvent il apportait à l'enfant des bonbons et des gâteaux. Mina, habituée à voir sa sœur choyée par tous, ne trouvait à cela aucun inconvénient. Du reste, l'entretien se bornait à quelques phrases aimables, auxquelles elle répondait sans arrière-pensée.

Un mois s'écoula ainsi. Mai, dans toute sa splendeur, vivifiait la nature entière; pas un coin de pré ou de champ qui ne fût diapré de fleurs, peuplé de nombreuses colonies d'insectes; la vie éclatait de toutes parts dans sa jeunesse et sa beauté. Le cœur lui-même, remué par la sève

au minimum à 200 fr. Ils participeraient, en outre, à de nombreux tirages de lots.

La Société Générale est en amélioration à 453.75. Le bilan au 30 novembre fait ressortir pour l'exercice écoulé une somme de 3,300,000 fr. représentant les bénéfices réalisés.

La Banque d'Escompte de Paris est aux environs du cours de 470. Les résultats acquis de l'exercice et les perspectives des affaires nouvellement engagées légitiment hautement le pair.

La Caisse générale de l'Épargne a un bon courant de demandes sur les obligations.

Les Méridionaux Italiens se maintiennent aux environs du cours de 790.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

La Foncière-Vie constitue en faveur des personnes qui n'ont pas de retraite en perspective des rentes viagères au taux le plus minime. Ainsi, à l'âge de 30 ans, une rente viagère de 1,500 fr. payable à partir de 55 ans jusqu'au jour du décès, ne coûte qu'une cotisation annuelle de 361 fr. 35, soit moins d'un franc par jour.

Les actions de la Transatlantique sont sans changement à 535. Les négociations sur ce titre sont nulles, le public refusant de mettre en portefeuille des titres dont le remboursement aux cours indiqués est plus qu'aléatoire.

Le Corinthien est stationnaire à 230. La compagnie doit procéder prochainement à une émission qui devient nécessaire pour continuer les travaux. D'après les rapports d'ingénieurs compétents, l'œuvre actuelle est mal conçue et exige une réfection totale. On dit que le Comptoir d'Escompte aurait fait une avance de cinq millions à valoir sur le montant de l'émission. Il est à présumer que cet établissement regrettera cette opération.

Les polices A B de l'Assurance Financière ont donné lieu à de nombreuses demandes de la part des capitaux de l'épargne.

Les rachats du découvert ont fait monter l'action de Panama jusqu'à 360, on est revenu ensuite aux environs du prix de la semaine dernière à 315. On a repris hier, jour de la liquidation, à 321.25.

Les actions de nos chemins de fer sont calmes. Les obligations restent très recherchées par leur clientèle spéciale.

Nouvelles militaires.

LES EMPLOIS RÉSERVÉS AUX SOUS-OFFICIERS

La liste nominative des sous-officiers qui ont été appelés, pendant le mois de novembre, à un emploi civil ou militaire, vient d'être publiée.

Il sont quatre en tout!

Quatre par mois, quarante-huit par an, sur cinquante mille sous-officiers!...

Voilà qui est fait pour encourager les sous-officiers à rengager!

Comment veut-on, après cela, que ces braves gens se fient aux promesses qui leur sont faites par la loi?

Les musiciens

Il est toujours mauvais, dit le *Progrès militaire*, qu'un militaire, quels que soient son grade et son emploi, qu'il serve pour son sort, ou comme commissionné ou comme rengagé, se livre à une occupation lucrative en dehors du service et fasse ainsi concurrence à la population civile.

Un groupe de musiciens tourangeaux vient d'adresser la lettre suivante au général commandant le 9^e corps d'armée:

« Monsieur le général,

« Pardonnez aux sous-signés la liberté qu'ils prennent de venir vous exposer leurs plaintes et leurs réclamations.

nouvelle, éprouvait des pulsations plus vives, plus généreuses.

Un jour, en se rendant à son travail, Mina remarqua un groupe d'ouvrières qui, la regardant, riaient et chuchotaient. Par un mouvement instinctif, la jeune fille donna un coup d'œil à son costume; celui-ci avait la correction, la simplicité puritaines ordinaires; alors, sans se préoccuper davantage, elle passa outre.

Cependant, à plusieurs reprises, M^{lle} Klarz s'aperçut de sourires moqueurs à son adresse, de regards en-dessous, de demi-mots. Ce n'était pas la grossière impertinence dont elle avait souffert à la ville; mais, pour mordre à distance, on n'en mordait pas moins. Ce qu'on attaquait en elle, Mina l'ignorait. Trop fière pour s'enquérir, elle éprouvait maintenant une sensation de malaise à circuler au milieu des groupes.

Un jeudi, lendemain d'une visite de M. Kerven à l'usine, en tournant l'angle d'un bâtiment, Mina entendit une jeune ouvrière qui disait d'une voix nuancée de dépit:

— Je ne la trouve pas déjà si belle, moi!

L'autre répliqua en riant:

— Alors, tu n'as pas le même goût que...

L'éloignement l'empêcha d'entendre la fin de la phrase.

Trop pure pour deviner les ambiguïtés de langage, la jeune fille mit cette malveillance sur le compte de la jalousie. *(A suivre.)*

» Dans la crise industrielle qui sévit d'une manière alarmante dans la ville de Tours, l'ouvrier sans travail a besoin d'avoir recours à tous les moyens honnêtes pour gagner sa vie et subvenir aux pressants besoins de sa famille.

» Il se trouve des ouvriers civils, musiciens, qui, manquant de ressources, se trouveraient très heureux d'utiliser leur talent et gagneraient quelque chose à faire des bals, concerts, etc., dans la ville de Tours; mais les militaires en garnison à Tours leur font une telle concurrence et à des prix tellement bas, que les musiciens civils sont mis de côté, ce qui leur porte un préjudice considérable.

» Nous venons donc, monsieur le général, vous prier d'intervenir en notre faveur, sauvegarder nos intérêts et faire respecter la circulaire du 24 novembre 1869, qui interdit formellement aux militaires de jouer dans les théâtres, concerts et bals publics.

» Ce faisant, mon général, vous rendrez un éminent service aux réclamants qui, se trouvant actuellement sans travail, seraient heureux d'avoir ce genre de travail pour subvenir aux pressants besoins de leurs familles.

» Tels sont, mon général, les sentiments bien sincères avec lesquels nous avons l'honneur d'être vos très dévoués serveurs. *(Suivent les signatures.)*

C'est l'usage, dira-t-on, que les musiciens des régiments jouent dans les bals, les concerts, au théâtre même, et donnent des leçons. Si cette facilité de gagner quelque argent leur était retirée, le recrutement des musiques, déjà bien difficile, deviendrait complètement impossible.

Nous le savons parfaitement, ajoute le *Progrès militaire*, mais cet argument est précisément un des meilleurs qu'on puisse invoquer à l'appui de la suppression des grosses musiques-orchestres et de leur remplacement par de simples fanfares, beaucoup plus faciles à organiser et à entretenir, et surtout d'un emploi plus commode en campagne.

Tout le monde ne sera pas de l'avis de notre confrère.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

SAUMUR.

Le cavalier Bellière, de la 5^e compagnie de remonte, avait un caractère peu compatible avec le métier militaire, et s'était attiré l'inimitié de tous ses camarades.

L'un d'eux, dimanche soir, mit son lit en bascule, sorte de brimade stupide fort en usage dans les casernes et par où tout soldat a malheureusement passé.

Bellière, tombé de son lit, se mit à poursuivre le coupable. Dans sa course, il tomba dans l'escalier, dont les marches ont un bord en fer, et s'est fracturé le crâne.

On l'a transporté à l'hôpital à 4 heures du matin, et hier lundi, à 4 heures, il a rendu le dernier soupir.

L'auteur de cette brimade a été mis en prison et, pour l'exemple, il est probable qu'il sera sévèrement puni. On arrivera peut-être par là à supprimer ces épreuves idiotes que les vieux soldats font subir aux bleus.

Dimanche, un officier élève de l'École de cavalerie, M. de Rostan d'Ancezune, qui faisait une course sur l'hippodrome de Verrie, avec plusieurs sous-lieutenants, ses camarades, est tombé si violemment de cheval qu'il est resté sans connaissance sur le terrain.

Transporté immédiatement à l'hospice de Saumur, tous les soins lui ont été prodigués. Mais, hier soir, il n'avait pas encore repris connaissance et son état semblait désespéré.

On nous annonce la publication, à Saumur, d'un nouveau journal, l'*Idée Moderne*, sous la direction de M. Charles Carichou. Ce journal sera littéraire, économique, scientifique et d'initiative individuelle.

La direction s'est assurée la collaboration de nos principaux écrivains, parmi lesquels nous trouvons MM. E. Zola, Alphonse Daudet, Jules Claretie, Henri Jouin, Raoul Ponchon, le docteur Morin, etc. La politique n'est pas comprise dans le programme.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère.

QUÊTE POUR LE SÉMINAIRE

Le jour de Noël, à tous les offices, ainsi qu'à la messe de minuit, la quête sera faite en faveur du Séminaire dans toutes les églises et chapelles du diocèse. La Chambre des députés ayant supprimé totalement les secours qui, jusqu'à ce jour, avaient été accordés par tous les gouvernements pour les élèves ecclésiastiques, les catholiques ne doivent plus compter que sur eux-mêmes pour assurer le recrutement de leurs prêtres. C'est dire combien la quête de dimanche prochain est importante. Il n'en est point qui mérite davantage, devant Dieu et devant l'Église, les aumônes des fidèles.

VOTES DE NOS SÉNATEURS.

Séance du 15 décembre. — Sur le projet de loi portant ouverture, annulation ou régularisation de crédits ouverts sur l'exercice 1886 et 1887, MM. d'Andigné, Blavier et Le Guay ont voté contre.

M. Blavier a prononcé, à ce sujet, un important discours, qui contient en résumé toutes les critiques et les justes reproches que mérite la politique financière du gouvernement de la République. Nous publierons ce discours. A la veille des élections pour le renouvellement du Sénat, il est utile de mettre sous les yeux des électeurs spéciaux, qui devront le lire et le méditer, cet acte d'accusation contre la majorité républicaine, où se trouve dénoncé le gaspillage des finances du pays. En terminant ce remarquable discours, M. Blavier dit qu'il se présentera devant les électeurs « avec la conscience d'avoir fait tout le possible » pour éviter ce gaspillage, dont ils souffrent, et il espère que, lui rendant justice, ils voudront bien de nouveau lui accorder leur confiance.

Nous voulons, pour notre part, aider à faire connaître aux électeurs cette parole vengeresse des intérêts et des droits de la France.

VOTE DE NOS DÉPUTÉS

Séance du 15 décembre. — Scrutin sur l'article 1^{er} de la proposition pour la prorogation à six mois du traité de commerce franco-italien.

A voté pour: M. Fairé.

Ont voté contre: MM. Berger, de la Bourdonnaye, de Maillé, Merlet, de Soland.

Tous nos députés ont ensuite voté pour l'article 2 et l'ensemble de la proposition.

Nous lisons dans le *Gaulois*:

Un de nos abonnés nous écrit d'Anjou:

« Le département de Maine-et-Loire restera toujours la tête de pont inébranlable que feu Gambetta prétendait en vain emporter.

» Sur les 904 délégués sénatoriaux choisis le 4 décembre, près de 650 sont conservateurs. Ajoutez à ce chiffre les suffrages de nos sept députés (le huitième vient de mourir), de nos conseillers d'arrondissement et de nos conseillers généraux, et nous aurons, au scrutin du 5 janvier 1888, un total d'environ 700 voix conservatrices sur 983 électeurs inscrits. Ce sera, sans aucun doute, le plus beau résultat des trente départements qui voteront ce jour-là.

» Je pourrais vous citer une dizaine de communes où maires et adjoints républicains ont été remplacés par des délégués conservateurs. En outre, tous les maires suspendus ou révoqués ont été choisis comme électeurs par leurs conseils. On verra même plusieurs curés venir déposer leur bulletin dans l'urne, au 5 janvier prochain.

» Quant au successeur du regretté M. Chevalier, il est déjà choisi. L'accord s'est fait, sans encombre, sur le nom du général de Lacretelle. En Anjou, ni les hommes, ni l'argent, ni les succès ne nous font défaut. Le général de Lacretelle, un brava s'il en fut, a bien voulu accepter le mandat qu'on lui offre. C'est un homme d'environ soixante-cinq ans, robuste et d'une énergie sans pareille. Il compte les plus beaux états de service. En 1870, colonel de turcos, il chargeait à la tête de ses troupes, et restait presque seul debout, son uniforme criblé de balles. Depuis qu'il est en retraite, il habite le château de Molière, à quatre kilomètres d'Angers. C'est une propriété superbe, d'où l'on découvre toute la ville d'Angers, avec un panorama splendide.

Le décret de convocation nous trouvera donc prêts à marcher au combat, avec notre général en tête. — X... »

On sait que notre compatriote G. Guinebert, le sportsman bien connu qui vient de s'installer définitivement à Maison-Laffite, est un de nos propriétaires les plus distingués.

Parmi les chevaux que M. Guinebert a engagés pour les différentes courses du steeple de la saison nous relevons les noms de quelques bêtes de valeur. Voici, du reste, la composition à peu près complète de l'écurie Guinebert :

Sanscrit, Léopold II, Malandrin, Bartolo, Véturie, Galère, Belle-Image, Meringue.

Belle-Image a eu la seconde place dans le grand steeple-chase de Caen.

(Le Moustique.)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes du premier de l'An

Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion des fêtes du premier de l'An, les billets d'aller et retour comportant une réduction de 25 0/0 sur le prix du tarif général, délivrés les 31 décembre 1887, 1^{er}, 2, 3 et 4 janvier 1888, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du jeudi 5 janvier.

Les billets de ou pour Paris conserveront leur durée de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

LOCOMOTIVE A GRANDE VITESSE

La Compagnie d'Orléans fait construire en ce moment une locomotive modèle dont la vitesse effective et normale sera de 120 kilomètres à l'heure. Cette puissante machine est destinée à l'express du Midi qui dessert Orléans, Tours, Angoulême, Bordeaux et l'Espagne. Elle sera probablement mise en marche pour le service d'été prochain.

ANGERS.

Les assises du 4^e trimestre 1888 s'ouvriront à Angers le lundi 6 février 1888. Elles seront présidées par M. Dumont, conseiller à la Cour d'appel, ayant comme assesseurs MM. Gallot et Giron, aussi conseillers en ladite Cour.

M. Brunet, lieutenant d'infanterie hors cadre (4^e régiment de tirailleurs tonkinois), est réintégré dans les cadres et affecté au 77^e régiment d'infanterie en remplacement de M. Destré, capitaine.

M. Cassin de la Loge, lieutenant hors cadre, au 8^e tirailleurs tonkinois, est affecté au 4^e de même arme.

M. Gérard-Marie-Geoffroy-Gaston de Cacqueray, enseigne, est nommé lieutenant de vaisseau, à l'ancienneté (4^e tour).

Le *Tours-Journal* publie une déclaration d'un groupe d'électeurs réclamant, au nom

des populations tourangelles, la démission de M. Wilson, qu'ils ne jugent plus digne de les représenter à la Chambre.

Si M. Wilson persiste à conserver son mandat, ils engageront les députés républicains à expulser le gendre de M. Grévy de leurs rangs.

M. le comte Louis de Cornulier, en ce moment en Bretagne, adresse au *Publicateur de la Vendée* la lettre suivante :

« *Beuves, le 9 décembre 1887.*

Monsieur le Directeur,
Je viens d'apprendre que le Président de la République m'a révoqué de mes fonctions d'adjoint au maire de Saint-Hilaire-de-Loulay, pour avoir répandu le Manifeste du Comte de Paris. L'austère vieillard, qui a quitté si glorieusement le palais de l'Élysée, a signé le décret en prenant la route de la vie privée. Laissons-le surveiller son entourage !

Quant à moi, je ne viens pas expliquer ma conduite. J'ai reçu de mes concitoyens un mandat que je remplirai toujours avec zèle et indépendance. Si j'ai été librement élu, ce n'est pas pour devenir le serviteur ou l'agent du pouvoir, mais pour être l'interprète de mes concitoyens. Beaucoup se plaignent du régime que nous subissons, je les approuve.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée. »

« Comte de Cornulier. »

La Monnaie de Paris vient de frapper, à titre d'essai, des pièces de nickel dont la tranche, au lieu d'être ronde, est coupée de vingt pans, dont les arêtes serviront aisément à éviter toute confusion entre la nouvelle monnaie et les pièces d'argent.

Publications de mariage.

Pierre Cazanova, cavalier de manège, et Philomène Boullier, lingère (veuve), tous deux de Saumur.

Louis-Émile Boireau, cocher, et Aimée-Désirée Duchâteau, lingère, tous deux de Saumur.

FAITS DIVERS

Sus à l'habit

Les tailleurs font en ce moment une campagne active contre le hideux habit noir.

Ce vêtement incommode, que l'on met aussi bien le jour de son mariage qu'à l'enterrement d'un membre de sa famille, cette veste, qui s'allonge de deux basques absurdes, que l'on revêt pour aller au bal et pour prononcer un discours sur la tombe d'un camarade, est bien certainement la plus étrange conception des temps modernes, mais il faut le remplacer.

Or, à quoi ont pensé les tailleurs de Paris ? À quelque chose de pire encore. Ecoutez le *Parti National* :

— Je ne le pouvais pas.
— Qui vous en a empêché ?
— Le devoir.
— Je ne vous comprends pas.
— Ceci vous le fera comprendre, dit le Français, déboutonnant sa tunique, et présentant au général une lettre, un médaillon et un petit écriin.
— Que signifie ? dit le prince, prenant les objets avec surprise.
— Voyez.
— Mon portrait et celui de Madeleine ? s'écria le Russe, examinant le médaillon. Puis, avec stupeur, ouvrant l'écriin.
— La bague que je lui ai donnée, le jour de nos fiançailles ?
— Mais, d'où tenez-vous ceci ?
— Lisez.
Lorsque le prince eut parcouru la lettre :
— Vous êtes ?
— Nicolas Gauthier.
— Et votre mère ?
— Morte pour vous.
— Ce n'est pas vrai, elle s'était mariée avec un autre.
— Ma mère ne s'est jamais mariée, elle vous a toujours aimé, votre nom est le dernier qu'elle ait prononcé. Continuez à lire.
Machinalement, le général reprit la lecture, et

« Vous pensez bien que le syndicat, composé de gens avisés, n'a pas été sans prévoir la difficulté.

Il l'a même résolue. Il s'est rappelé le mot de Catherine de Médicis à Henri III après l'assassinat du duc de Guise : « Il ne suffit pas de couper, mon fils, il faut recoudre. »

Les tailleurs, à la place de l'habit, nous offrent un vêtement assez curieux : une sorte de compromis entre la *Stambouline* des Turcs et l'ancienne tunique à mille plis des officiers de zouaves.

Le haut serait fait absolument comme l'habit ; il s'ouvrirait largement en cœur sur le plastron de la chemise. Les basques seraient remplacées par une jupe plissée. Voyez-vous bien cette jupe plissée ? À la couleur près, nous ressemblerions à des Palikares. Je trouve que nos tailleurs auraient pu être mieux inspirés. Je ne me vois pas entrant dans un salon avec cette jupe, il me semblerait que j'ai oublié ma cartoucière, mon fusil et mon kandjar. »

Allons, il y a encore de beaux jours pour l'habit noir ; personne ne voudra se déguiser en Palikare, sauf les jeunes gens, le mardi-gras.

* *

Relevé, à la mairie de la rue d'Anjou, la publication de mariage dont le texte officiel suit :

« M. Maurice Bernhardt, rentier, demeurant boulevard Berthier, 75, fils majeur de Sarah Bernhardt, artiste dramatique, boulevard Pèreire sud, 56, et M^{lle} Thérèse-Virginie-Clotilde, princesse Jablonowski, demeurant avenue du Bois-de-Boulogne, 5, avec sa mère, fille majeure de Charles, prince Jablonowski, décédé, et de Louise Mohr, sa veuve. »

Le mariage sera célébré, le 29 décembre, à minuit, en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

* *

DEUX MILLE FRANCS DÉVORÉS PAR LES RATS

On lit dans la *Feuille villageoise* :

« Un paysan des environs de Moissac, ayant besoin de deux mille francs, trouva un prêteur à la ville qui lui compta la somme en billets de banque. Le paysan enferma les deux billets dans une antique armoire ; or, celle-ci était fréquentée par des rats au ventre effamé, qui, durant quelques nuits, firent leur régal du papier soyeux. Quelle ne fut pas la douloureuse stupéfaction de notre rural lorsqu'un beau matin, voulant faire ses achats, il ne trouva que de minuscules débris de sa petite fortune. »

« Les rats avaient tout dévoré, ne laissant pas trace des numéros, ce qui eût permis de reconstituer le billet. »

« Le paysan est dans la désolation la plus grande. Ces deux mille francs représentaient pour lui la moitié d'une vie de travail. »

* *

LES MOINEAUX EN AMÉRIQUE

Pendant que l'Italie lutte à outrance contre l'invasion des lapins, voici qu'un autre

fléau s'abat sur l'Amérique du Nord. Et quel est cet ennemi plus terrible que le mildew, le doryphora et le phylloxera réunis, c'est le moineau. Le fait paraît incroyable et pourtant il résulte de rapports officiels transmis au département d'agriculture de Washington.

Or, le moineau est d'importation très récente aux Etats-Unis ; c'est en 1850 qu'on donna pour la première fois à New-York la volée à huit couples de ces gentils oiseaux qui étaient destinés à donner un peu d'animation aux jardins publics.

L'acclimatation réussit à souhait ; mais les nouveaux hôtes se multiplièrent avec une effroyable rapidité : chaque couple fournit tous les ans régulièrement sa demi-douzaine de couvées avec une moyenne de cinq œufs ; dix ans après, on calcula qu'il y avait aux Etats-Unis 273,716,887,698 moineaux environ. Et aujourd'hui, en moins de quarante ans, la moitié du continent américain est envahie. Champs, jardins, vignes, sont ravagés ; certains oiseaux indigènes plus petits, moins robustes, deviennent leur proie ; partout où apparaissent les moineaux, les insectes pullulent.

Comme on fait en Europe pour le phylloxera, on dresse aux Etats-Unis des cartes où les régions infestées par les moineaux sont teintées de noir ; dans chaque village, un fonctionnaire spécial est chargé de la destruction des nids ; bientôt, sans doute, on mettra à prix les têtes des moineaux, comme celle des plus grands malfaiteurs.

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, M. DOUBNEL — ÉPICERIE CENTRALE — prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu d'Espagne des Raisins blancs frais qu'il vend 1 fr. 20 le 1/2 kilo.

Vendredi, arrivage d'escargots de Bourgogne tout préparés.

Nous avons l'honneur d'informer MM. les Maîtres d'Hôtels, d'Auberges et Garnis, que des feuilles d'inscription de voyageurs sont à leur disposition à

L'IMPRIMERIE P. GODET

4, place du Marché-Noir, à Saumur.

Ces feuilles sont établies conformément à la loi.

Le **ROB BOYVEAU-LAFECTEUR** est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : *Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme.* — Par ses propriétés aperitives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires. — Le **ROB BOYVEAU-LAFECTEUR** A L'IODURE DE POTASSIUM est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : *Ulcères, Tumeurs, Gomme, Exostoses*, ainsi que le *Lymphatisme, la Scrofuleuse et la Tuberculose.* Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharm., 102, r. Michellieu, Succr de BOYVEAU-LAFECTEUR.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Le Lieutenant Gauthier

ÉPIQUE DE LA GUERRE DE CRIMÉE

Aussitôt l'avertissement donné, le prince avait dirigé son pistolet sur son ennemi, et l'avait atteint en pleine poitrine.

L'autre officier qui était accouru près de son ami lorsqu'il avait entendu prononcer le nom du général, voyant tomber son camarade, s'écria :

— Destin funeste !

Puis, entraînant ses hommes un peu à droite, où la force de l'ennemi s'était portée, il leur cria avec rage et désespoir !

— Par ici, vous autres, suivez-moi !

Des soldats russes s'étaient élancés sur l'officier français pour l'achever, mais il leur fit un geste de la main, et leur dit qu'il désirait avant de mourir parler à leur général.

Le prince le fit apporter près de lui, et après avoir donné quelques ordres, lui demanda :

— Que me voulez-vous et pourquoi n'avez-vous pas tiré sur moi ?

dit désespérément en embrassant avec passion le médaillon :

— C'est vrai.... Je savais bien que ma Madeleine bien-aimée ne pouvait être parjure. Pauvre et digne femme !

Puis à Gauthier :

— Comment m'avez-vous reconnu ?

— En entendant prononcer votre nom.

— C'est pourquoi vous avez baissé votre arme ?

— Oui, un fils ne tue pas son père, fût-il son ennemi.

— Et vous avez voulu qu'un père tuât son fils ?

— C'était le destin.

— Mais non, mon fils, non, tu ne mourras pas, tu vivras, je le veux, dit le Russe avec tendresse et autorité à la fois.

— Le ciel veut le contraire. Adieu mon père, je vous ai vu une seule fois dans ma vie ; je suis content, et je vous aime.

Le sous-lieutenant Gauthier fit un effort pour se relever, sourit au prince, sa tête retomba sur le sol, ses yeux se fermèrent.

Il était mort.

— Mon fils.... mon enfant.... réponds-moi, s'écria le prince avec désespoir, se penchant sur le corps inerte du jeune officier.

» Mort !.... mort !.... répéta-t-il se soulevant avec effroi.... Mort, et tué par moi !.... Nicolas

1^{er}, qu'as-tu causé ?.... Mère.... Mère.... qu'as-tu fait !....

(A suivre)

José DE CAMPOS.

BOURSE DE PARIS

DU 19 DÉCEMBRE 1887.

| | |
|----------------------------------|--------|
| Rente 3 0/0 | 81 35 |
| Rente 3 0/0 amortissable | 85 20 |
| Rente 3 0/0 (nouveau) | 82 30 |
| Rente 4 1/2 (nouveau) | 107 60 |
| Obligations du Trésor. | 514 »» |

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 20 décembre,

Deuxième et dernière représentation de M^{lle} GALLI-MARIÉ.

MIGNON, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique d'Ambroise Thomas.

M^{lle} GALLI-MARIÉ remplira le rôle de *Mignon*, qu'elle a créé à l'Opéra-Comique.

Jeudi 22 décembre,

Représentation au bénéfice des pauvres

Zampa, opéra-comique en 3 actes, musique d'Hérold.

AVIS

LA VENTE qui devait avoir lieu à Montbenault, commune de Faye, à la requête de M. ROBIN et par le ministère de M. CHASLE, notaire à Angers, n'aura pas lieu le jour indiqué. On fera connaître ultérieurement l'époque où cette vente aura lieu.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, Le dimanche 8 janvier 1888, à midi.

En l'étude de M^e LE BARON.

I
Une PETITE PROPRIÉTÉ, entourée de murs, comprenant : Maison avec puits et pompe, et jardin planté d'arbres fruitiers, contenant 25 ares environ, Située à la Cave-Bruneau, près la gare de Nantilly, sur le bord de la route de Saumur à Varrains. Mise à prix : 1,000 fr.

II

DOUZE ARES environ de terre, aux Marignolles, commune de Saumur. Mise à prix : 100 fr. On adjugera même sur une seule enchère. Les prix seront payés comptant. S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e BRUNET, notaire à Angers, rue des Arènes, n° 26.

A VENDRE

Par adjudication amiable, même sur une seule enchère,

En 6 lots qui pourront être réunis,

Le samedi 14 janvier 1888, à 1 heure après midi.

En l'étude et par le ministère de M^e BRUNET, LA BELLE

Propriété de la Galerie

Située commune de Belligné et par extension commune de la Chapelle-Saint-Sauveur (Loire-Inférieure), à proximité des trois gares d'Ingrandes et de Varades (ligne de Nantes à Angers) et de Candé (ligne de Nantes à Segré), composée de :

BELLE MAISON DE MAÎTRE, vastes servitudes de toutes sortes, parc, étangs, prés, vignes formant la réserve;

SIX FERMES et une petite borderie; Le tout en un tenant, contenant en totalité 172 hectares.

Total du revenu : 14,620 fr.

Total des mises à prix : 251,500 fr.

On pourra traiter avant l'adjudication.

Voir les affiches.

S'adresser audit M^e BRUNET, notaire. (873)

M. BALZEAU-MAURAT, entrepreneur, déclare qu'il n'a rien de commun avec M. PERDRIAU, entrepreneur au Pont-Fouchard.

A VENDRE

Bouteilles Champenoises renforcées

Très bonnes conditions.

S'adresser à M. CH. JUDEAU, chef de caves à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

A Vendre

Un Moteur à Gaz

Système Otto, force 3 chevaux.

S'adresser chez M. V. BORET, rue Saint-Nicolas. (793)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE
DE TOUTES LES Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princesses de la Science
Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 11, rue St-Hilaire, à MELON (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Saumur, imp. P. GODET.

LE COLLÈGE DE SAUMUR
PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
ET A L'EMPLOI
D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.

Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

DENTS
SANS PALAIS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré.

TAPISSERIE, AMEUBLEMENT

Ancienne Maison VOISINE

CH. MÉGRIER, Succ^r

25, rue de la Tonnelle, 25, SAUMUR

M. MÉGRIER a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il arrive de Paris avec un joli choix de Meubles Fantaisies pour Étrennes, tels que Bahut de Salon, Meubles Boule, Table à Thé, Jardinière, Table à Ouvrage et Étagère Marquetterie, Chaises nouveautés en vieux noyer, etc., etc.

A des prix très modérés.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5.—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épicerie, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle. (267)

VOLUME DE 1887

10 fr. le volume broché
11 fr. 50 le volume cartonné

Nota. — Par la poste, 1 fr. 50 en sus des prix ci-dessus.

MAGASIN PITTORESQUE

ABONNEMENTS POUR 1888

10 fr. pour Paris.
12 fr. Départements.
13 fr. Union postale.

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois

Rédacteur en chef: M. ÉDOUARD CHARTON

BUREAUX: 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, A PARIS

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

| LIGNE DE L'ÉTAT | | | | | | | | LIGNE D'ORLÉANS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|-------------|------------|-------------|---------------------------|------------|-----------|-----------|---------------------------------------|-------------|-----------|-----------|-------------------------|--------------|--------------|-------------|------------------|-----------------|-----------------|------------|-------------|-------------|------|------|-------|-------|------|-------|-------|
| SAUMUR — MONTREUIL — THOUARS — LOUDUN — POITIERS | | | | SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ | | | | SAUMUR — VERNANTES — CHATEAU-DU-LOIR. | | | | ANGERS — SAUMUR — TOURS | | | | | | | | | | | | | | | | |
| STATIONS | Expr. matin | Omn. matin | Mixte matin | Mixte soir | Expr. soir | Omn. soir | Omn. soir | STATIONS | Mixte matin | Omn. soir | Omn. soir | Omn. soir | Expr. soir | STATIONS | Expr. matin | Omn. mixte matin | Omn. mixte soir | Omn. mixte soir | Expr. soir | | | | | | | | | |
| Saumur(ori.) | 2 03 | 6 53 | » | » | 1 38 | 4 16 | 8 34 | Saumur(ori.) | » | 4 16 | » | » | 8 34 | Saumur(ori.) | 7 57 | 11 54 | 1 55 | 3 05 | 5 42 | 11 7 | Angers | 2 19 | 6 30 | 8 45 | 11 29 | 2 57 | 5 39 | 9 35 |
| Saumur(état) | » | 6 50 | 8 31 | 10 37 | » | 4 13 | 8 30 | Saumur(état) | 8 31 | 4 13 | » | » | 8 30 | Saumur(état) | 8 10 | 12 09 | » | 3 17 | 5 54 | » | La Ménitrie | 2 52 | 7 10 | 9 10 | 12 08 | 3 42 | 6 13 | 10 05 |
| Nantillyhalte | » | 7 03 | 8 37 | 10 44 | » | 4 26 | 8 43 | Nantilly | 8 37 | 4 20 | » | » | 8 43 | Blou | 8 19 | 12 18 | » | 3 26 | 6 03 | » | Les Rosiers | » | 7 19 | 9 18 | 12 17 | 3 52 | 6 22 | » |
| Varr.-Chacé | » | 7 09 | 8 48 | 10 52 | » | 4 32 | 8 49 | Montreuil(a) | 9 19 | 4 55 | » | » | 9 08 | Vernantes | 8 32 | 12 31 | » | 3 39 | 6 14 | » | St-Clément | » | 7 26 | » | 12 24 | 3 59 | 6 29 | » |
| Brézé-s.-Cyr | » | 7 17 | 9 02 | 11 11 | » | 4 40 | 8 56 | — (départ.) | 9 29 | 5 11 | » | » | 9 20 | Chât.-d-Loir | 8 59 | 12 59 | 2 13 | 4 04 | 6 38 | 11 47 | St-Martin | » | 7 33 | » | 12 31 | 4 07 | 6 36 | » |
| Montreuil(a) | 2 31 | 7 29 | 9 19 | 11 15 | 2 06 | 4 55 | 9 08 | le Vaudelnay | 9 40 | 5 11 | 5 17 | 9 31 | Noyant-Méon | » | » | » | » | » | » | Saumur(a) | 3 22 | 7 46 | 9 34 | 12 44 | 4 20 | 6 49 | 10 24 | |
| — (départ.) | » | » | » | » | » | » | » | Baugé | 9 50 | 5 20 | 5 44 | 9 42 | Chât.-d-Loir | 10 07 | 2 14 | 2 56 | 5 09 | 7 45 | 12 31 | — (départ.) | 3 27 | 7 52 | 9 37 | 12 48 | 4 21 | 6 53 | 10 30 | |
| Thouars | 2 53 | 8 10 | » | 11 57 | 2 27 | 5 27 | 9 38 | Doué | 9 57 | 5 27 | 6 21 | 9 51 | Chât.-d-Loir | » | » | » | » | » | » | Yarennes | » | 8 05 | 9 48 | 1 01 | 4 45 | 7 06 | » | |
| Loudun | » | 8 10 | » | » | 2 52 | » | 9 52 | — | » | » | » | » | » | Port-Boulet | 3 52 | 8 20 | 9 57 | 1 15 | 5 01 | 7 20 | 10 50 | | | | | | | |
| Poitiers | » | 16 38 | » | » | » | » | 13 12 | — | » | » | » | » | » | Langeais | 4 26 | 8 59 | 10 19 | 1 53 | 5 46 | 7 59 | 11 16 | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | Tours | 5 05 | 9 42 | 11 05 | 2 26 | 6 35 | 8 42 | 11 48 | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godot.
Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.